

N°3 - SEPTEMBRE 2018

38^e année

Société Royale de Bruxelles
et ses Environs - SRABE asbl
Trimestriel



PB-PP1 B-
BELGE(N)-BELGIQUE

Le Rucher Fleuri



Bruxelles et abeilles
www.bruxellesabeilles.be

LE RUCHER FLEURI
Périodique trimestriel de

Bruxelles m'abeilles

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvlieghe
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la
demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Au Rucher Ecole	4
Voyage apicole 2018	6
Bruxelles-Environnement et le frelon asiatique	7
Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois : Une mise à jour	8
Les premiers résultats des analyses du projet Beesyn	9
Analyse des métaux lourds dans le miel	10
Les dangers impactant la santé des abeilles urbaines - Conférence de Noa Simon-Delso (CARI)	14
Le point sur le frelon asiatique - Août 2018	22
Qu'avez-vous observé dans vos colonies lors de la sécheresse de cet été ?	32
Comment je remère une ruche bourdonneuse	35
Les différentes cagettes d'introduction	36
L'intelligence des plantes	38
Lectures apicoles	40
Des colocataires bien sympathiques	42
Petites aventures d'un apiculteur.	43
Recette : Chipolata de volaille au lard et à la moutarde au miel :	44



Editorial

Comme chaque année à cette époque, les apiculteurs veillent à protéger leurs abeilles des dangers de l'hiver qui arrive.

Lutte contre la varroase, contrôle de la nourriture, resserrage du nid, toutes les opérations qui devraient permettre aux colonies de survivre à cette période critique.

Cette année, un danger supplémentaire s'annonce : le frelon asiatique est en Belgique. Il aura mis 13 ans pour traverser la France mais cette fois c'est certain; il est chez nous. Une de nos élèves prochainement diplômée vous a préparé un dossier complet sur la question, à lire en page 22.

Le plus important aujourd'hui est, certes, d'être conscient de la gravité de la situation, mais surtout, face à un frelon, d'être capable de le reconnaître. Les frelon européens sont beaucoup plus nombreux que les autres, et il serait dommage de les tuer, ou de lancer des alertes inutiles.

Le frelon européen se reconnaît à son abdomen jaune rayé de noir alors que l'asiatique a un abdomen brun et noir avec une bande jaune, et des pattes jaunes. Si vous êtes certain de voir un frelon asiatique, il vous est demandé de rapporter votre observation sur le site observations.be (idéalement avec photo).

Les dessins ci-dessous vous permettront de faire la différence. entre ces deux insectes Ils sont extraits de notre brochure « Bestioles! », que vous pouvez consulter sur notre site dans la rubrique Publications.



frelon européen



frelon asiatique

Nous continuerons à vous informer au mieux.

Anne Van Eeckhout

Agenda apicole

Samedi 29 septembre 2018 : Voyage apicole à la rencontre des apiculteurs de Fernelmont et visite des installations de Nectar &C° et BeeBox World. Toute la journée. Voir page 6

Dimanche 7 octobre 2018:

Début des cours théoriques de première année . Voir page 4

Dimanche 18 novembre 2018 à 14h30 : Conférence.

Au Rucher Ecole, Grande salle du Manoir d'Anjou,
rue au Bois 365 B à 1150 Bruxelles

Vendredi 30 novembre 2018 à 19h : Souper Saint Ambroise.

à l'estaminet de la Ferme Nos Pilifs,

Trassersweg 347 à 1120 Bruxelles

Inscription obligatoire à : lerucherfleuri@yahoo.fr

Dimanche 13 janvier 2019 à 14h30 : Conférence.

Au Rucher Ecole, Grande salle du Manoir d'Anjou,
rue au Bois 365 B à 1150 Bruxelles

Dimanche 27 janvier 2019 de 9h45 à 17h30

Journée d'information et d'actualité apicole à Namur
dans les auditorios de la faculté de médecine Entrée gratuite

Dimanche 10 février 2019 à 14h30 : Conférence.

Au Rucher Ecole, Grande salle du Manoir d'Anjou,
rue au Bois 365 B à 1150 Bruxelles

Dimanche 10 mars 2019 à 14h30 : Assemblée générale.

Au Rucher Ecole, Grande salle du Manoir d'Anjou,
rue au Bois 365 B à 1150 Bruxelles

WE du 13 et 14 avril 2019 Atelier Encirage

Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be

Au Rucher Ecole

Les cours d'apiculture théorique de première année se donnent le dimanche de 10h15 à 13h15 à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, rue Vautier, 29 à 1000 Bruxelles.

4

07-10-2018	Introduction à l'apiculture. Matériel apicole	Agnès Fayet
21-10-2018	Les ruches et leurs constructions – Installation d'un rucher	Didier Nootens
11-11-2018	Anatomie de l'abeille et sa physiologie	Roland Juncker
25-11-2018	Les produits de la ruche.	Louis Moneger
9-12-2018	Botanique apicole.	Marc Eylenbosch
6-01-2019	Travaux au rucher au cours de l'année.	Fabienne Wyseur
20-01-2019	L'essaimage : Causes, prévention et utilisation des essaims	Yves Van Parys
10-02-2019	Maladies et ennemis des abeilles : prévention et traitement	Szansizlo Szöke
24-02-2019	Législation apicole	Maître Guy Adant
17-03-2019	Examens théoriques.	Claude Vin



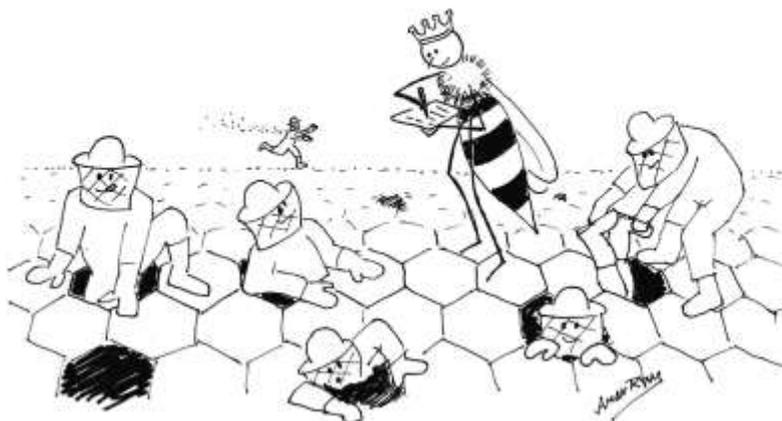
Les cours bénéficient du soutien financier de la Commission communautaire française

Bienvenue aux nouveaux élèves apiculteurs !



Et bon vent à la fournée sortante !

SESSION 2016-2018 RÉUSSIE!



Voyage apicole 2018

Bruxelles M'Abeilles vous invite au voyage apicole
le samedi 29 septembre 2018

6

Départ de l'esplanade du Cinquantenaire à 9 heures.

Au programme :



Le matin, nous serons accueillis par Michel Smet responsable des Avettes du Mont des Frênes et par les apiculteurs de cette section de Fernelmont, nous y découvrirons leur atelier de gaufrage de cire, leur rucher école, leur magasin, leur fabrication de bière, leurs promenades botaniques ...une section bien dynamique !

Nous déjeunerons à midi d'un pain saucisse fait maison et de boissons dont la bière, Dorée du Mont des Frênes, fabriquée par la section elle-même.



L'après-midi, nous serons accueillis par Xavier Rennotte, patron de Nectar & C°, conditionneur de miels mono floraux bio européens, atelier d'hydromellerie et de BeeBox World, grand magasin de matériel apicole

Retour au Cinquantenaire entre 18 et 19 heures.

En voyage apicole, j'emporte toujours ma vareuse !

Prix du voyage, repas compris 25€/personne
À verser sur le compte de Bruxelles m'abeilles

BE20 5230 8090 5856

Inscription obligatoire à lerucherfleuri@yahoo.fr



Bruxelles-Environnement et le frelon asiatique

Sophie Dufresne interpelle Bruxelles-Environnement au sujet de l'arrivée du Frelon asiatique :

*« Je vous contacte pour une petite information concernant l'espèce invasive *Vespa velutina* (frelon asiatique).*

Considérant sa progression (voir annexe, situation à ce jour), il est fort probable qu'il soit en région de Bruxelles-Capitale l'année prochaine. Or, l'expérience française (confirmée par Jean-Philippe Bizoux, de la Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) de Wallonie) cet insecte s'implante en très haute densité dans les villes.

Aussi, serait-il possible de savoir si un plan d'action est dans les cartons, afin de pouvoir rassurer les apiculteurs de la région?

En Wallonie, ce type de plan est à l'œuvre depuis l'année passée : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-frelon-asiatique.html?IDC=5999> (onglet lutte) »

Voici la réponse du responsable de Bruxelles Environnement, Julien Ruelle le 20/08/2018

« Les mesures de lutte contre le frelon asiatique seront déterminées au plus tard pour le début de l'année 2019, en collaboration avec divers partenaires institutionnels. Cette problématique dépasse en effet le seul cadre de l'apiculture, puisqu'elle est liée à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes pour lesquelles le cadre réglementaire est en cours d'évolution. Nous devons donc nous assurer que les mesures mises en place s'articulent bien avec les différents systèmes règlementaires existants et à venir.

Nous transmettrons les propositions au secteur apicole pour avis dès qu'elles seront disponibles.

Pour l'instant, en cas de détection d'un nid et son signalement sur observations.be, nous gérerons au cas par cas. »

Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois : Une mise à jour

8

Nous souhaitons attirer votre attention sur les informations suivantes concernant le petit guide administratif :

le certificat médical :

L'arrêté royal relatif à l'hygiène des denrées alimentaires du 13 juillet 2014 stipule au paragraphe 1 de l'annexe III, chapitre IV que :

Les personnes qui entrent en contact direct avec les denrées alimentaires, doivent prouver au moyen d'un certificat médical qu'aucune raison médicale n'empêche leur activité dans le secteur alimentaire.

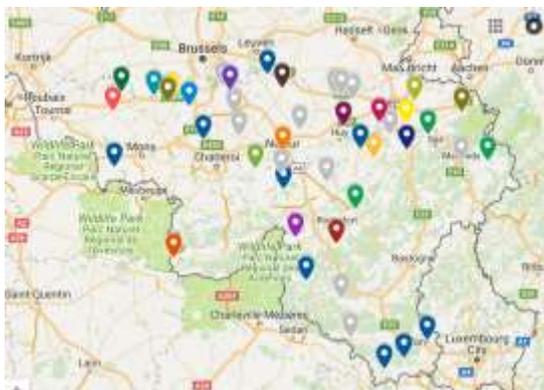


Cette disposition a été abrogée par un arrêté récemment publié.

Cela signifie que les personnes qui sont en contact direct avec les aliments n'ont plus besoin d'un certificat médical pour mener leur activité dans le secteur alimentaire. Toutefois, l'opérateur doit veiller à respecter les dispositions reprises dans le Règlement (CE) n° 853/2004 du 29 avril 2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires à son annexe II chapitre VIII 'Hygiène du personnel'.

Xavier Rennotte

Les premiers résultats des analyses du projet Beesyn.



Sur cette carte¹ :
Vous trouverez les données du niveau moyen d'infestation de varroa par rucher lors de la première visite en avril 2018 : nombre de varroas/100 abeilles pour les ruchers de Wallonie. Les points géographiques montrent le centre de la commune du

9

rucher et non pas la localisation exacte du rucher.

De façon générale, il y a très peu de varroa dans les colonies, ce qui est une bonne nouvelle. Il y a 121 colonies et 9 ruchers où aucun varroa n'a été trouvé.

Les conditions climatiques caniculaires de cet été ne sont pas favorables au développement du varroa. Par contre, les apiculteurs doivent vérifier l'état des réserves et doivent être attentifs à l'accès à l'eau en installant des abreuvoirs à proximité du rucher et en donnant de l'ombre.

La deuxième visite vient d'être finalisée et nous nous lançons dans la préparation d'échantillons et d'analyses.

Dès que nous aurons des résultats vous serez informés



Noa Simon Delso

1. <https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1L0mRBjCrglITzM3dxB3hqCY0FaS7jzEs&ll=49.76246849851982%2C3.0364228421874486&z=8> (cette adresse est publiée sur notre site)

Analyse des métaux lourds dans le miel

Ernould S., Gosez M., Huyghe M. et G. Ploegaerts
(Labiris – Institut Meurice)

10



Le miel donne souvent l'image typique du produit naturel pur et frais mais lorsque l'association des consommateurs Test-Achats fait paraître son article en février 2017 ¹, elle indique pourtant que dans plus de deux tiers des cas, la qualité vantée ne se retrouve

pas dans les échantillons testés. Et encore... sous la loupe, seule la composition en sucres, l'activité enzymatique, les produits de dégradation dus au vieillissement ou au chauffage et l'origine du pollen ont été examinés.

Exposées à l'air ambiant, butinant les fleurs et s'abreuvant dans les eaux de ruissellement, les abeilles pourraient pourtant être potentiellement contaminées par d'autres substances pouvant influencer la qualité du miel: les métaux lourds ainsi que les résidus de pesticides ou d'herbicides.

On ne dénombre pas moins de 600 ruchers productifs disséminés sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale, très densément peuplée. Se pourrait-il que l'activité de l'Homme aux environs proches des colonies soit effectivement source de contamination des produits de la ruche ? C'est à cette question que nous proposons de répondre par ce projet et dans un premier temps sur le contenu en métaux lourds. Pour ce qui est des normes sur ces éléments, le Codex Alimentarius ² en fait bien état: « *Le miel doit être exempt de métaux lourds à des concentrations qui peuvent constituer un risque pour la santé humaine* ». Ce texte n'est donc pas très loquace et en

1. « une pureté souvent douteuse », pp 18-21, Test achat n°616 (2017)

2. CODEX STAN 12-1981 (rev 2001)

examinant la littérature, il n'existe que peu de choses sur le miel en tant que tel. La législation européenne ³ n'indique de valeur limite que pour le plomb à savoir 0.1mg/kg. Pour la Belgique, l'AFSCA contrôle environ 200 apiculteurs par an et vérifie bien entendu la teneur en Plomb (Pb) dans le miel mais aussi en Cadmium (Cd) et en diverses formes d'Arsenic (As). Cependant, aucune publication officielle des résultats n'est faite.

Face à ce manque d'information, nous avons entamé notre étude sur le miel en y recherchant les éléments qui sont régulièrement analysés dans les aliments. Nous nous doutions que les concentrations devraient être particulièrement faibles et nous avons mis au point un protocole permettant d'exploiter au mieux les capacités des techniques disponibles au laboratoire de chimie analytique de l'Institut Meurice.

Grâce à votre collaboration, nous avons pu analyser plus de 40 échantillons de miel de la récolte 2017 sur Bruxelles et ses environs. Le Tableau 1 ci-dessous reprend le fruit du travail de nos deux stagiaires (Martin Huyghe de l'Institut Paul Lambin et Marvin Gosez de la HE Condorcet à Ath). Dans ce tableau, nous avons ajouté la concentration sous laquelle 95% des échantillons se retrouvent (Q 95%) et un tiret représente une valeur sous le seuil de détection.

<u>Éléments</u>	<u>Symboles</u>	<u>min</u>	<u>max</u>	<u>moyenne</u>	<u>Q 95%</u>
Plomb	Pb	-	1.0	< 0,04	-
Cadmium	Cd	-	-	< 0,02	-
Cuivre	Cu	0.1	0.7	0,3	0,6
Nickel	Ni	-	1.2	0,2	0,6
Chrome	Cr	-	-	< 0,04	-
Zinc	Zn	0.1	11	1,1	4,2
Palladium	Pd	-	-	< 0,05	-

Tableau 1 : concentrations des métaux mesurées dans les échantillons de miel (mg/kg)

Nous avons pu constater que les éléments les plus toxiques (Pb et Cd) n'étaient pas détectés par la méthode utilisée, à l'exception d'un échantillon où les valeurs en Plomb sont anormalement élevées et mériteront un nouveau contrôle. Les teneurs en chrome (Cr) et en

palladium (Pd) sont également trop faibles pour être enregistrées par nos instruments. Cuivre (Cu) et Zinc (Zn) sont des oligo-éléments, nous ne nous inquiétons pas des valeurs plus élevées relevées. Quant au Nickel (Ni), il est soumis depuis 2016 à un programme de surveillance⁴ de sa concentration dans les aliments de la part des autorités européennes à cause de ses propriétés allergisantes mais aucune limite n'a pour le moment été fixée. Celle-ci s'attache aux produits les plus consommés et le miel ne fait pas partie de l'étude initiale. Nous ne pouvons rien conclure quant aux teneurs mesurées dans notre cas mais à titre comparatif, la concentration moyenne du Nickel dans du chocolat tourne aux environs de 1 mg/kg soit bien au-dessus de ce que nous mesurons ici. Nous pensons donc que nos résultats n'ont rien d'alarmant. Par ailleurs, en examinant les échantillons dans lesquels les concentrations les plus élevées en métaux ont été mesurées, il n'a pas été possible d'établir clairement un parallélisme entre la position géographique de la ruche et une source potentielle de contamination (industrie, dépôt, grande route). La conclusion que nous pouvons tirer sur la base de l'échantillonnage



effectué est qu'il n'y a aucun signe de contamination en métaux lourds du miel de Bruxelles et de ses environs proches par les activités anthropiques. Il serait cependant très intéressant de poursuivre cette étude sur d'autres matrices. Nous pensons particulièrement aux abeilles en elles-mêmes qui pourraient servir de filtre ainsi qu'à la cire car les

phénomènes d'accumulation et de concentration des métaux lourds dans les corps gras sont bien connus. A ce titre, nous avons eu l'occasion d'effectuer les mesures sur une ruche où la colonie n'avait pas survécu à l'hiver pour des raisons inconnues. Les résultats sont en effet intéressants (voir Tableau 2). Nous remarquons qu'il y a une forte concentration en Pb et surtout en Cd dans les abeilles et que ces éléments se retrouvent également dans la cire et la propolis. Nous proposerons de suivre également la teneur en Ni mais de ne plus faire de relevé sur le Cu, le Zn et le Cr car ce sont des oligo-éléments. Dans cette étude nous nous étions initialement intéressés au palladium (Pd) car il pourrait provenir exclusivement de la circulation automobile (dégradation des pots catalytiques). Nous pensons ne pas le retenir dans la liste de la prochaine étude car, tout comme dans les miels, il n'est à nouveau pas détecté dans aucune des autres matrices testées ici.

Eléments	Symboles	Propolis	Cire aspect ancien	Cire aspect nouveau	Abeilles
Plomb	Pb	2,9	1,5	0,5	0,9
Cadmium	Cd	0,08	0,08	0,04	4,3
Cuivre	Cu	3	5,7	0,6	28
Nickel	Ni	39	3,6	47	1,5
Chrome	Cr	1,4	0,3	0,1	0,5
Zinc	Zn	120	47	10	320
Palladium	Pd	-	-	-	-

Tableau 2 : concentrations des métaux dans divers produits de la ruche (mg/kg)

Nous remercions toutes les personnes ayant pu nous fournir des échantillons pour cette étude. Comme vous auriez pu le deviner, nous aimerions vous remettre une fois encore tous à contribution pour nous fournir un maximum d'échantillons d'abeilles, de cire et/ou de propolis afin de pouvoir poursuivre nos recherches. Plus ce nombre sera important, plus les résultats seront significatifs. D'avance merci pour votre précieuse collaboration.

Grégory Ploegaerts et toute son équipe d'étudiants

Les dangers impactant la santé des abeilles urbaines

Noa Simon-Delso – (CARI)

présenté le 28/5/2018 à l'IBGE dans le cadre de la journée :
« Quelle ville pour les abeilles? Quelles abeilles pour la ville? »

14

Depuis 1996, un taux élevé de pertes de colonies d'abeilles (*Apis mellifera*) a été signalé dans de nombreux pays d'Europe (Potts et al. 2010) d'Asie et des Etats-Unis (VanEngelsdorp et al. 2009). L'enjeu économique et écologique représenté par la perte de ces pollinisateurs a mené à la mise en œuvre de nombreuses études sur le sujet, dans le but de déterminer les causes potentielles de mortalité des abeilles (Epilobee, réseau Coloss...).

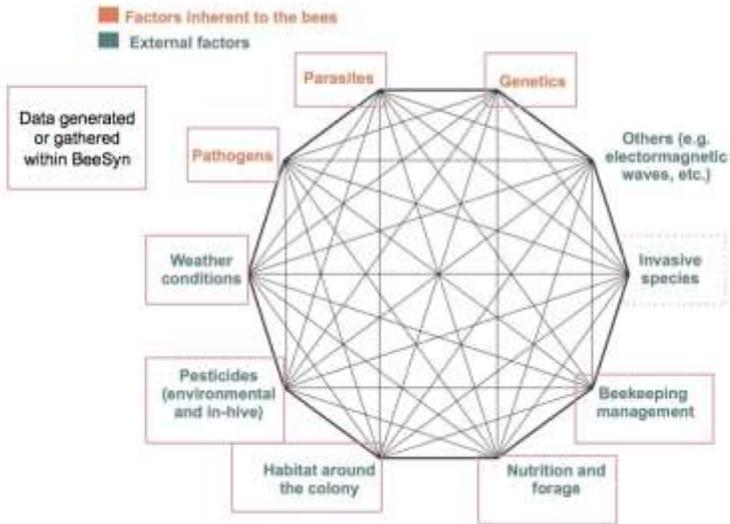
L'étude Epilobee réalisée entre 2012 et 2014 et à laquelle ont participé 17 Etats membres de l'Union européenne, a montré que la Belgique a le taux de mortalité le plus élevé d'Europe. Les pertes de colonies d'abeilles déjà élevées (de 20 à 30%) ont atteint cet hiver 2017-2018 des taux historiques et en particulier à Bruxelles.

Pertes par année (Bruxelles)

Année	Nombre colonies	Pertes obs. Bxl	Pertes obs. Be	Données
2012	7	14.29%	32.71%	Roelandt et al. 2016
2014	156	25.64%	25.33%	COLOSS
2015	88	14.77%	12.90%	COLOSS
2016	84	28.57%	25.81%	COLOSS + Healthybee
2017	561	33% !!!!	23.43% !	COLOSS

Attention, ceci sont des résultats préliminaires

Multi-stressors and bee health



La figure ci-dessus montre graphiquement les facteurs de stress pour la santé des colonies :

1) facteurs de stress inhérents aux colonies d'abeilles :

- (a) infestation par des parasites comme l'acarien *Varroa destructor*
- (b) virus et maladies spécifiques d'*Apis mellifera* en Europe (*Nosema ceranae*, etc.)
- (c) perte de diversité génétique (sélection des reines)

2) facteurs de stress externes aux colonies d'abeilles :

- (a) anthropisation de l'environnement (urbanisation accrue, agriculture intensive, fragmentation de l'environnement, perte d'habitat naturel),
- (b) utilisation de pesticides (agissant parfois en synergie), ce qui conduit à une diminution de la biodiversité et à la pollution des ressources alimentaires des abeilles
- (c) les conditions météorologiques et l'impact du changement climatique
- (d) les espèces invasives : le frelon asiatique (*Vespa velutina*) et le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*)

- (e) la gestion apicole
- (f) autres : ondes électromagnétiques, rayonnements, etc.



La situation pour les abeilles sauvages peut ressembler à ce même schéma (en omettant la gestion apicole).

Bien que les scientifiques s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une combinaison de facteurs de stress, qui seuls ou en synergie, provoquent le phénomène de mortalité croissante observée en ville et en particulier à Bruxelles, jusqu'à présent aucune étude n'a intégré tous/une majorité des facteurs de risques.

1) Parasites et Pathogènes

Il existe de nombreux pathogènes de l'abeille (virus, arthropodes, protozoaires, bactéries, champignons, ...), mais leur simple présence n'indique pas le déclenchement de la maladie.

Des interactions entre pesticides et pathogènes ont bien été décrites par différents auteurs, de même que l'interaction entre *Noséma* et des pesticides comme les néonicotinoïdes.

Des interactions entre différents pesticides et des virus ou *Varroa* sont bien connues.

Il est intéressant de noter que les auteurs ont également décrit un appauvrissement immunitaire des larves exposées à ces combinaisons.

EPILOBEE (2012-2014)

Cette étude épidémiologique a révélé en Belgique une faible prévalence des loques, de la *Nosémosé* et du virus de la paralysie chronique (CBPV) malgré un taux de mortalité parmi les plus élevés d'Europe : 32.4% au cours de l'hiver 2012-2013 et 14.8% durant l'hiver 2013-2014.

La mortalité est positivement corrélée avec: l'âge de l'apiculteur, la volonté de continuer, la diversité du paysage autour du rucher, le niveau d'infestation moyen de *Varroa* (Roelandt et al., 2016)

Il y a eu une réaction positive des apiculteurs à la suite du projet Epilobee et, en septembre 2016, l'AFSCA a lancé le projet **HEALTHYBEE** (2016 - 2018) dans le but de surveiller la santé des abeilles, d'obtenir

des chiffres objectifs concernant la mortalité et de tenter d'en identifier les causes principales.

Cette étude prévoyait des prélèvements d'échantillons de pollen afin d'y mesurer des résidus chimiques (pesticides et fongicides) et une surveillance accrue de l'apparition du petit coléoptère des ruches.

Ce projet comporte des ruches suivies à Bruxelles

Résultats partiels du projet HEALTHYBEE 2016-2017 : Une mortalité de 27.9% confirme une relation significative entre l'infestation par Varroa et la survenue d'une mortalité. La présence d'au moins 2 résidus de pesticides a été constatée dans les pollens : dans 16% des échantillons la situation a été considérée comme préoccupante mais dans aucun des échantillons l'exposition n'a été considérée comme présentant un risque élevé pour la santé de l'abeille.

On est toujours en attente des résultats de l'année 2017-2018 mais le monitoring de la santé des abeilles est repris dans le **Plan fédéral Abeilles 2017-2019** https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fipshealth_theme_file/plan_abeille_fr_internet_2.pdf

BEESYN (janvier 2018—2020)

L'objectif de cette étude est d'identifier l'impact des produits chimiques sur la mortalité des abeilles domestiques en tenant compte des interactions de ces produits avec les autres causes potentielles de mortalité (facteurs de stress tels que pathogènes, parasites, gestion des colonies d'abeilles, ressources alimentaires, modifications climatiques).

L'étude devrait pouvoir donner des recommandations au monde politique sur certains points importants comme les procédures d'autorisation de certaines molécules à risque (médicaments, produits phyto-pharmaceutiques, biocides). Il devrait également donner des conseils pratiques au monde apicole, proposer une boîte à outils avec des indicateurs de la bonne santé des colonies et un plan de surveillance des pesticides (clothianidine, thiaméthoxame, fipronil , imidaclopride). <https://butine.info/beesyn-une-approche-holistique-pour-un-projet-de-recherche-ambitieux/>

Par ailleurs le Plan fédéral Abeilles comporte également le projet **BELBEES** («Multidisciplinary assessment of BELgian wild BEE decline to adapt mitigation management policy») pour une durée de 4 ans .

Il se clôturera au premier semestre 2018. L'objectif de ce projet de recherche est de collecter et d'analyser des données sur les changements historiques et récents dans les populations d'abeilles sauvages et d'évaluer le rôle respectif des causes présumées de ce déclin, en vue de formuler des propositions concrètes pour restaurer le service de pollinisation.

2. Génétique : deux projets ont été lancés :

- Le **Projet SelApis (ULiège)** dont l'objectif lors du lancement en 2012 était d'analyser et améliorer la génétique d'Apis mellifera en vue de lutter contre *Varroa destructor* et de mettre les résultats au bénéfice de l'apiculture wallonne.
- **Varresist (U Gent)** qui fait partie du Plan Fédéral abeilles et vise à identifier des marqueurs moléculaires de la tolérance/résistance au *Varroa destructor* chez les abeilles mellifères.

Aucune donnée n'est disponible pour Bruxelles.

3. Nutrition

La nutrition et la recherche de nourriture, tant en quantité qu'en qualité, sont des facteurs clés de la santé des abeilles. Ces deux éléments déterminent la productivité et le dynamisme de la colonie, l'immunocompétence des abeilles, et assurent d'importants processus de régulation au sein de la colonie, comme l'élevage du couvain et la thermorégulation. La diversité des pollens est essentielle pour façonner la physiologie de l'abeille .

Les analyses palynologiques du pollen ou du pain d'abeille peuvent identifier la diversité du pollen apporté à la colonie et établir s'il existe un risque de carences nutritionnelles.

Balances : 16 balances sont distribuées en Wallonie et à Bxl , dont 2 en ville (Liège et Bxl)

Les balances de Bruxelles enregistrent la plus haute température.

Les récoltes à Bruxelles et ailleurs sont comparables, voire même un peu plus importantes en ville. En relation avec la disponibilité plus précoce des ressources liée à la température?

Analyse de miels : Les ressources nutritionnelles à Bruxelles (estimées

par la présence de pollen dans les miels analysés) proviennent principalement de ronces, fruitiers, trèfle, châtaignier, saule, troène, tilleul, famille du marronnier, brassicacées, rosacées,) tandis qu'en Wallonie dominant nettement les Brassicacées

La mesure de la conductivité des miels permet d'estimer la présence de miellat. Au fil des années les chiffres sont systématiquement plus élevés à Bruxelles où les espèces ligneuses sont particulièrement importantes en ce qu'elles fournissent du pollen, du nectar et également du miellat.

En Région de Bruxelles-Capitale, un projet de recherche intitulé «Évaluation des ressources alimentaires pour les abeilles en Région de Bruxelles-Capitale» est en cours de réalisation par l'ULB. Ces premiers résultats tendent à démontrer que les aménagements locaux et l'agriculture urbaine peuvent être d'excellents habitats pour les abeilles sauvages

Trouvé dans le projet "Plan fédéral Abeilles 2017-2019"

Habitat et Ressources : Selon une étude de l'IBGE, la Région de Bruxelles-Capitale comptait, en 2013, 260 sites potagers représentant une superficie cultivée de 56 hectares soit 0,35% de son territoire.

Les bois et les forêts, les parcs et les espaces verts, les jardins privés, les terres agricoles, les friches, les terrains de jeux, les cimetières... couvrent près de 50% de sa superficie, soit environ 8.000 hectares

http://geoportal.ibgebim.be/webgis/indic_ev_deg.phtml

4. Contaminants

1) une étude réalisée en 2015 par l'ISP en collaboration avec le CARI dans des *miels* récoltés dans des zones proches ou éloignées de source de pollution à la recherche de métaux lourds (Pb, Cd, As, Cu, Zn, et Ni).

- Il n'y avait pas de contamination plus importante à proximité des zones les plus polluées
- Le miel ne représente pas une source de danger pour les consommateurs en termes de métaux lourds.

2) une étude réalisée en 2016 sur le *pollen* par BeeOdiversity : montre

des concentrations un peu plus élevées des mêmes métaux lourds dans les échantillons récoltés dans le Centre et le Nord de Bruxelles.

20

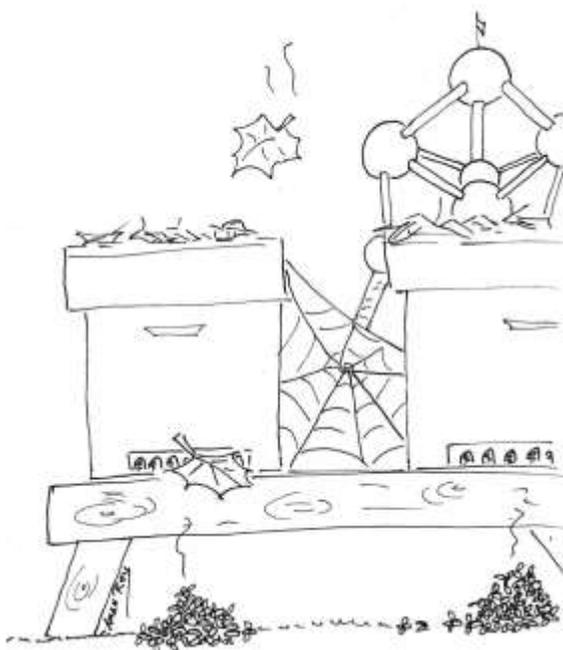
3) PolBEES (2018-2020) CRA-W a pour objectif de :

- Vérifier la présence de résidus de pesticides systémiques dans le pollen de trappe et du pain d'abeille dans des ruches et des nids d'osmies .
- Estimer la diversité restreinte des ressources alimentaires.

En conclusion: il existe peu de données concernant Bruxelles, ce qui nous fait dire qu'il y a :

- Un besoin réel de mettre ensemble les données créés par différentes initiatives.
- Malgré les obstacles il existe des opportunités pour Bruxelles et son écosystème urbain...
- Il est donc nécessaire d'utiliser toutes les ressources disponibles.

Michèle



Pour votre facilité, les liens indiqués dans cet article sont publiés sur notre site



MATERIEL APICOLE

www.beeboxworld.com



STOCK • ATELIER • MAGASIN
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)



POINT DE RETRAIT

GRATUIT

SUR RDV À

TOURNAI - CHARLEROI - NAMUR - BRUXELLES



Le point sur le frelon asiatique - Août 2018

22

Grand prédateur de l'abeille, le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est aux portes de Bruxelles. Nous avons interviewé trois acteurs-clés afin d'anticiper son arrivée dans notre région, sans doute l'année prochaine.



Distribution frelon asiatique – source: <http://biodiversite.wallonie.be>

Rappel des faits

Le 1er novembre 2005 dans le Lot et Garonne, Jean-Pierre Bouguet récolte sur un fruit de son plaqueminier (kaki) un hyménoptère de grande taille¹ dont la coloration singulière l'intrigue. Après quelques recherches sur internet, il l'identifie comme un *Vespa velutina nigrithorax*, une espèce asiatique, redoutable prédateur de l'abeille domestique. Trois autres exemplaires sont collectés par un de ses collègues, le 8 mai 2006. Très rapidement, ils alertent les experts, terminant leur rapport par ces mots : "*Ces captures montrent que l'insecte est bien présent et peut-être même largement implanté dans le Lot-et-Garonne. Nous recommandons à tous les entomologistes la plus extrême vigilance concernant cette espèce et son expansion*

1. HAXAIRE, J., BOUGUET, J. P., & TAMISIER, J. P. (2006). *Vespa velutina* Lepeletier, 1836, une redoutable nouveauté pour la faune de France (Hym., Vespidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 111(2), 194-194.

éventuelle."

Cependant, la propagation de l'insecte échappe déjà à tout contrôle, comme ils le diront quelques mois plus tard, dans un rapport ultérieur : *"Nous pensions alors que l'éradication des premiers nids observés permettrait de limiter la dispersion de l'espèce. A cette date, en effet, V. velutina n'était signalé que dans 5 communes du Lot-et-Garonne (Nérac, Villeton, Tonneins, Tombebœuf et Sainte-Livrade-sur-Lot), et seuls 4 nids avaient été recensés (3 en 2004 et 1 en 2005). A notre grande surprise, les nombreux témoignages (dont la validité a pu être confirmée) ont montré que V. velutina était en 2006 déjà largement répandu dans quatre départements d'Aquitaine et à leur périphérie. Son aire de distribution s'étend maintenant sur près de 300 km du nord au sud et 150 km d'est en ouest."*²

A l'origine de l'invasion, très probablement des poteries importées de Chine : *"Les données transmises par le SRPV d'Aquitaine suggèrent que l'introduction de Vespa velutina en France est antérieure à 2004 : un producteur de bonzaïs de Sainte-Livrade-sur-Lot a en effet vu voler des frelons de couleur brune dès l'été 2004. Il a reconnu l'espèce qu'il avait remarquée lors d'un voyage en Chine, peu de temps auparavant. En automne 2004, après la chute des feuilles, il a découvert deux nids sphériques dans des arbres de son voisinage et les a détruits à coups de fusil. En 2005, en en voyant voler à nouveau, il a capturé et, en 2006, a envoyé un spécimen à l'un de nous qui a confirmé son identification. Selon le producteur de bonzaïs, ce frelon asiatique a pu être introduit dans les cartons de poteries chinoises qu'il importe régulièrement du Yunnan depuis plusieurs années. Le transport de la marchandise par bateau ne durant qu'un mois, la survie de femelles fécondées à l'intérieur des cartons a pu se faire sans problème si ces derniers ont été expédiés au cours de la période hivernale."*³

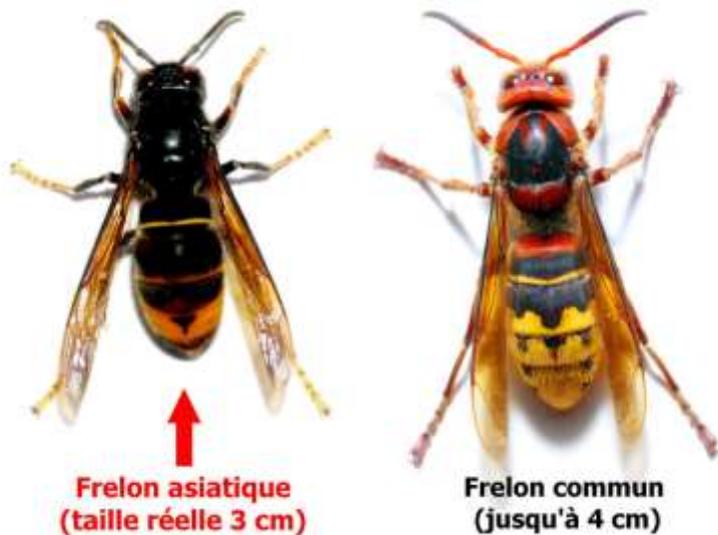
Pour autant, sera-t-il en région de Bruxelles-Capitale en 2019?

2. Villemant, C., Haxaire, J., & Streito, J. C. (2006). Premier bilan de l'invasion de *Vespa velutina* Lepeletier en France (Hymenoptera, Vespidae). *Bulletin de la Société entomologique de France*, 111(4), 535-538.

3. Ibid.

Considérant sa vitesse de propagation de 78 km/an⁴, sa présence à 60 km à l'Ouest (Welden), comme au Sud (Gosselies), est malheureusement fort probable.

Particularités du frelon asiatique



Sans vouloir présenter un compte-rendu exhaustif de la biologie du frelon asiatique (une documentation très abondante est disponible sur le net), rappelons ici quelques points importants, dans une perspective de lutte en contexte urbain.

Les fondatrices émergent de février à mai, suivant la météo. Chacune réalise alors un nid primaire de petite taille. Une fois la colonie développée, cette dernière déménage dans un nid secondaire (de plus grande taille, il se trouve souvent très haut dans les arbres). Durant son pic d'activité (septembre-octobre), la population d'un nid varie de 1200 à 1800 individus.

4. Robinet, C., Suppo, C., & Darrouzet, E. (2017). Rapid spread of the invasive yellow-legged hornet in France: the role of human-mediated dispersal and the effects of control measures. *Journal of Applied Ecology*, 54(1), 205-215.



Evolution d'un nid primaire en 16 jours.

Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le frelon européen, sauf si son nid est dérangé. Dans ce cas, plusieurs centaines d'individus peuvent passer à l'attaque en même temps. Il est donc fort déconseillé de s'y attaquer en combinaison d'apiculture, leur dard est plus long que celui de l'abeille et des sources concordantes font état de projections de venin dans les yeux.

En ville, la lutte (sélective) contre cette charmante bestiole prend tout son sens, considérant ses préférences alimentaires : *"La part protéinée du régime alimentaire de V. velutina est composée à 80 % d'abeilles en zone urbaine et de 45 à 50 % en zone rurale. Le reste est composé de chenilles, papillons, mouches, libellules et autres insectes, mais aussi d'araignées."*⁵

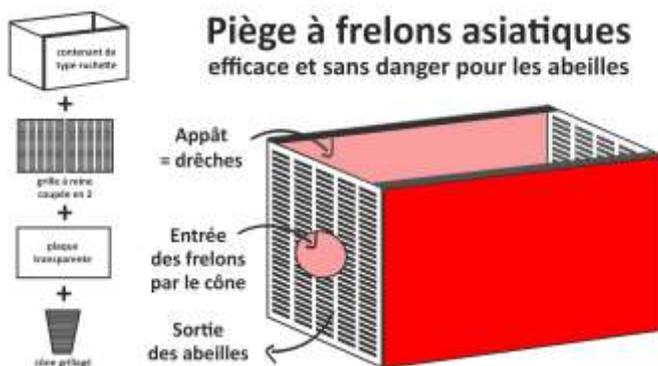
Le frelon asiatique représente indirectement une menace pour la biodiversité à cause des campagnes incontrôlées de piégeage massif.

"Les pièges à appâts tuent de nombreuses espèces non-cibles, notamment les guêpes communes, le frelon d'Europe, des mouches ou de nombreux papillons, tandis que les nids traités à l'insecticide et laissés en place menacent l'avifaune. En automne-hiver, des geais et des pics verts ont été observés en train de piller des nids tandis que les mésanges mangent les larves mortes aux premiers froids ou

5. <http://www.biodiversite-poitou-charentes.org/La-biologie-du-Frelon-asiatique.html>

Piégeage : sélectivité et timing

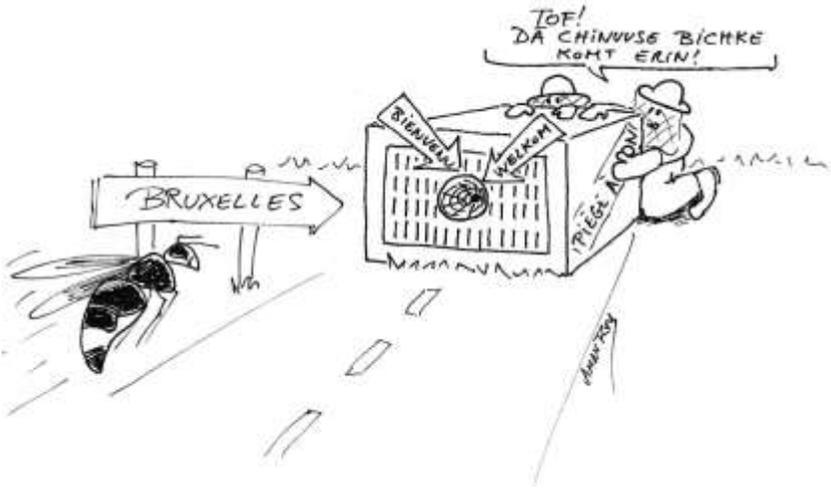
Au niveau de la lutte individuelle, cette dernière passe donc par la pose de pièges (deuxième partie de l'été) et de muselières à l'entrée des ruches. Les pièges doivent être sélectifs afin de ne pas provoquer des dégâts pour les espèces non-ciblées. Si le piège à phéromones de Vêto-Pharma souffre d'avis négatifs sur le net et les réseaux sociaux, il n'en est pas de même avec les pièges réalisés sur le principe de la nasse à poisson : une boîte (souvent peinte en rouge, une couleur qui attire le FA), fermée aux deux extrémités par une grille à reine coupée en deux, un cône grillagé empêche les frelons de ressortir. Le tout est fermé sur le dessus par un couvercle en plexi. Les appâts qui semblent les plus attractifs (surtout en deuxième partie d'été, où les besoins en protéines du FA augmentent) sont le poisson (sardine...) et les brèches. Denis Jaffré, un apiculteur du Finistère, vient d'ailleurs d'être primé au concours Lépine pour un de ces pièges (sa version, à deux cônes, est brevetée). Il est également possible d'en bricoler ou d'en trouver sur la toile (*Icko* le commercialise déjà sous le nom de Red Trap⁷). Quand la boîte est pleine, un passage du piège au congélateur ou sous l'eau permet de venger nos abeilles mortes au combat.



Le timing du piégeage est important. En début de saison, il est tout à fait déconseillé par les institutions publiques françaises comme

6. Péré, C., & Kenis, M. (2010). Le frelon asiatique (*Vespa velutina*): état des connaissances et évaluation du risque pour la Suisse. *Rapport pour l'Office Fédéral de l'Environnement, CABI*, 16.

belges. Voici pourquoi. Un nid de frelon asiatique peut produire jusqu'à 500 femelles fondatrices. Au printemps, ces dernières se battent entre elles pour l'installation ou la possession d'un nid. Douze études scientifiques indiquent que le piégeage en cette période est contre-productif : par son action, le piège réduit la compétition et les combats entre fondatrices, ce qui génère *in fine* un plus grand nombre d'implantations. En plus, vous risquez de piéger des fondatrices d'autres insectes qui sont sur le déclin.



En France, aucune stratégie collective en 2018

La France a classé le FA dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique en décembre 2012. Ce classement implique l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte vis-à-vis de ce danger sanitaire. Cependant, l'application concrète de ce plan est sous la responsabilité (et le financement) de la filière apicole, l'État n'apportant qu'un appui réglementaire. Comme on pouvait s'y attendre, avec un coût estimé par l'INRA à 45 millions d'euros par an, une propagation galopante et une inefficacité des solutions, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation fera un aveu d'impuissance au Sénat, en avril 2018. Voici le texte que l'on pourrait résumer par "*rien ne fonctionne, du coup on finance la recherche en croisant les doigts*" :

"Le piégeage au rucher des ouvrières frelon asiatique en période estivale/automnale (...) est apparue a posteriori comme non efficace pour atteindre l'objectif de réduction de l'impact délétère de ce frelon sur les ruchers. Le constat qu'il n'y a actuellement aucune stratégie collective contre ce frelon qui soit reconnue efficace, a été partagé avec les membres du comité d'experts apicole du conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale. Ainsi, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation subventionne des actions de recherche visant à valider des méthodes de lutte sur le plan de leur efficacité et de leur innocuité sur l'environnement."⁸

Cette inhabilité à contenir l'invasion du FA a déclenché certaines tensions entre les politiques et le secteur apicole :

"Dès son arrivée en France, le frelon a engendré des conflits entre les apiculteurs, les autorités locales et le monde scientifique, illustrés par des échanges virulents trouvés en abondance sur les forums internet. Les apiculteurs reprochent aux autorités leur passivité alors que les chercheurs reprochent aux apiculteurs et à certaines autorités d'utiliser et de promouvoir des méthodes de contrôle inutiles et néfastes aux insectes non-cibles."⁹(p 12)

Outre un manque de synchronisation vis à vis des techniques de lutte, le financement de ces opérations reste un sujet sensible. Certaines administrations locales françaises prennent (sous conditions) en charge une partie ou la totalité des frais de la destruction des nids, ces derniers demeurent néanmoins majoritairement financés par les apiculteurs (parfois aidés de leur GDSA) ou des particuliers. Enfin, un imbroglio est apparu récemment vis à vis du nouveau décret n° 2017-595¹⁰ qui obligerait les Préfectures à prendre en charge la destruction des nids de frelons

8. Réponse du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation publiée dans le JO Sénat du 05/04/2018 - page 1617 en réponse à la question écrite n° 03071 de M. Guillaume Chevrollier (Mayenne - Les Républicains). En ligne : <https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180203071.html>

9. Péré, C., & Kenis, M. (2010). Le frelon asiatique (*Vespa velutina*): état des connaissances et évaluation du risque pour la Suisse. *Rapport pour l'Office Fédéral de l'Environnement, CABI*, 16.

asiatiques, tant dans les propriétés publiques que privées. Le décret reste cependant silencieux sur les modalités de financement et doit faire l'objet d'arrêtés préfectoraux spécifiques afin de fixer les conditions opérationnelles, arrêtés préfectoraux qui n'étaient toujours pas publiés en juin 2018.

En Wallonie

Dans le Sud du pays, un plan de lutte est coordonné par la Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi). L'intervention est (pour le moment) gratuite, à condition de remplir le formulaire¹¹ présent sur le portail de la biodiversité en Wallonie (<http://biodiversite.wallonie.be>) Accueil > Invasives > Frelon Asiatique > Onglet "Lutte"

"Dans une colonie de frelons, il y a entre 50 et 500 fondatrices (de futures reines). Au bout d'un certain temps, ces fondatrices quittent la colonie et vont en commencer une autre. Il est donc primordial d'exterminer le nid, avant que les futures reines l'aient quitté. Si vous détruisez 10 nids sur un été, c'est peut-être 300 nids que vous évitez l'année d'après." Michel De Proft, 5 juillet 2017, interview de Jeremy Giltaire (RTBF)

Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, notre demande d'informations auprès de l'IGBE est actuellement restée sans réponse. Nous savons, par le CRA-W, que certaines brigades de sapeurs-pompiers de Bruxelles se sont déjà formées en Wallonie dès 2017. Nous suivons la situation de très près et vous tiendrons au courant dès que nous disposons d'informations à ce sujet. (entre-temps la réponse de l'IBGE nous est parvenue, voir infos en page 7)

Interview de Cyprien Feries

Adeptes d'une approche naturelle (la destruction chimique des nids ne concerne que les frelons asiatiques. Abeilles, guêpes et bourdons sont relocalisés manuellement autant que possible), Cyprien est apiculteur et spécialiste dans l'enlèvement d'insectes volants. Très

10. <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/4/21/DEVL1704715D/jo/texte>

11. http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/enquete.aspx?e=invasives&tax=Vespa_velutina

connu sur les réseaux sociaux pour les vidéos de ses interventions, parfois très impressionnantes (www.facebook.com/cyprien.feries), il est professionnellement actif à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

"Au niveau du nombre d'interventions, spécifiquement pour le frelon asiatique en région parisienne, voici le décompte pour ma société : 2013=1 ; 2014=3 ; 2015=15 ; 2016=125 ; 2017=302..et là 150 depuis 3 mois. Le frelon asiatique est courant en ville où il se plaît beaucoup. On peut le trouver dans toutes sortes d'endroits : plaque d'égout, grille d'aération, caisson de volet roulant, buisson, cabane pour enfants... Il représente un danger pour les habitants, car quand on tombe sur un nid, ils attaquent. Il faut compter 150 euros pour la destruction d'un nid à hauteur d'homme jusqu'à 300 euros dans les arbres. Un apiculteur peut identifier une attaque sur ses ruches tout simplement en les voyant arriver de plus en plus nombreux. Personnellement (à mon rucher), je les tue de temps en temps avec une raquette de badminton et je mets des pièges." (Cyprien Féries, le 5 août 2018)

Dans ses vidéos, Cyprien insiste sur l'importance de faire détruire sans attendre les nids primaires au printemps, mais sans déranger au préalable la fondatrice, afin qu'elle soit toujours dans le nid lors de l'intervention (sinon cela ne sert à rien, elle s'établira ailleurs assez rapidement).

Interview de Michel De Proft (CRA-W)

Michel De Proft, directeur scientifique au Centre wallon de Recherches agronomiques, est un spécialiste du frelon asiatique en Belgique. Contacté quotidiennement pour des identifications, il suit la propagation de l'espèce dans le Sud du pays.

"On a essayé de le contenir, mais c'est pratiquement impossible. Nous savons qu'il se plaît en ville, car il aime les habitats contrastés. Dans cette perspective, la zone urbaine lui fournit des bosquets, des petits jardins, et de la nourriture, ce qui le rend plus fréquent qu'à la campagne. Actuellement les interventions de destructions de nids sont gratuites en Wallonie, les particuliers/apiculteurs doivent faire la

demande via le site¹². La période la plus critique est la deuxième partie de l'été, où le frelon asiatique a besoin de protéines pour nourrir son couvain. Il y a eu des progrès au niveau des pièges cette année (ndlr : sur le principe de la nasse à poisson), donc tout n'est pas perdu." (Michel De Proft, le 9 août 2018)

Interview de Jean-Philippe Bizoux (CiEi)

Jean-Philippe Bizoux fait partie de la Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi), chargée depuis 2009 de coordonner les actions visant à limiter les dommages causés par les espèces invasives en Wallonie.

"Au début, nous n'étions pas sûrs qu'il s'installe en Belgique de manière durable...D'après l'expérience française, il se rencontre plus fréquemment en ville qu'à la campagne, car c'est un opportuniste. Il est attiré par la nourriture et la température plus clémente. Ceci dit, il ne faut pas paniquer. En Belgique actuellement, le frelon asiatique ne représente pas encore une menace majeure pour les ruchers. En cas de piégeage, il est important que le piège soit sélectif, afin de ne pas nuire aux insectes non-ciblés qui peuvent devenir des victimes collatérales du frelon asiatique." (Jean-Philippe Bizoux, le 9 août 2018)

Sophie Dufresne

NATURAL LIFE STYLE Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be

Qu'avez-vous observé dans vos colonies lors de la sécheresse de cet été ?

32

Nous avons reçu pendant les vacances d'été la demande suivante d'un journaliste :

« Dans le cadre d'un reportage radio RTBF, nous cherchons à savoir si les fortes périodes de chaleurs actuelles peuvent impacter les abeilles. Nous avons appris qu'une diminution de moustiques s'est justement fait ressentir à Bruxelles et ailleurs. Nous nous demandons si ce constat pouvait aussi être répercuté sur les abeilles.

Romuald La Morté, journaliste au pôle société. »



Certains apis nous ont répondu :

Christine : depuis fin juin il n'y avait plus de couvain de mâles dans les colonies et plus de faux-bourdons sur les cadres début juillet, ils

ont été chassés des colonies bien précocement

Yves : mon élevage de reines s'est arrêté début juillet

Andrea : j'ai trouvé plein de faux-bourçons coincés dans la grille à reine tâchant de s'échapper vers la hausse comme si ils espéraient y trouver refuge

Jean-Miel et Isabelle : nos abeilles ne construisent plus les cadres à jambage mais bien les cires gaufrées malgré la stimulation au sirop 20% sucre 80% eau

Dieter : je n'ai rien remarqué de spécial

Nathalie : Il ne me semble pas constater un impact sur les abeilles mais peut-être sur la récolte de miel / l'état des provisions ? Le manque d'eau réduit probablement la production de nectar....

Michèle : je n'ai pas l'impression que les abeilles en aient souffert

Marc : je constate qu'il y a moins de varroas dans mes ruches cette année. Je n'en aperçois quasi aucun sur les abeilles quand je visite mes ruches et celles du rucher école et je ne vois plus non plus d'abeilles aux ailes déformées. Est-ce que le temps chaud n'entraverait pas le développement du varroa ? J'avais lu quelque chose à ce sujet avec la proposition de resserrer les cadres de corps par rapport à leur espacement « normal » afin de permettre une température plus élevée dans la ruche pour affaiblir le varroa.

Yves : Oui, moins de varroas. L'U Gent, qui vient faire des prélèvements dans mon rucher de Jette, a constaté fin mai 4 colonies sur les 5 avec 0 varroa/100 abeilles. Par contre, les abeilles vont bien et continuent malgré tout à rentrer du nectar.

Anne : pas d'ailes déformées cette année, par contre les 0 varroas fin mai ne sont sans doute pas à imputer à la canicule... Je retrouve du nectar sur les cadres mis à lécher après récolte... Mais où vont-elles le chercher ?

Etienne : certaines colonies n'ont plus de couvain du tout ni de mâles ni même d'ouvrières en Brabant wallon.

En tout cas ce ne sont que des constatations, il n'y a rien de scientifique et donc nous n'avons pas répondu à la demande d'interview.

Christine



BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés

Bijenhof bvba - Moravie 30

8501 Bissegem (Kortrijk)

Tél.: +32 (0)56 35 33 67 - Fax: +32 (0)56/ 37 17 77

desk@bijenhof.be - www.bijenhof.be

Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international,
offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

Bijenhof est votre grossiste et détaillant par excellence pour:

• Tout matériel apicole

- ruches réalisées en pin rouge du Nord dans notre propre atelier
- vêtements de protection
- matériel pour la récolte de miel, de propolis et de pollen

• Bijenhof dispose de son propre atelier métallique

- assortiment étoffé d'extracteurs de miel, de maturateurs, de mélangeurs, de centrifugeurs ...

• Nourriture d'abeilles

- sucre cristallisé, Apifonda, Apisuc, Trim-0-Bee, Nektapoll, candipolline ...

• Département interne de production de cire d'abeille

- production de cire d'abeille laminée et coulée
- cire gaufrée, en blocs et en granulés
- production cire d'abeille biologique BE-BIO-02

• Tout le nécessaire pour fabriquer des bougies

- tous les accessoires sont disponibles chez nous. Voir l'assortiment complet sur notre site internet.

• Produits au miel et cosmétiques

- bonbons, pain d'épices, nougat, ...
- savon, shampoing, ...
- voir la gamme étoffée sur notre site internet

• Achat et vente de cire d'abeille et de miel

- transformation de vos propres pains de cire en cire gaufrée à partir de 100 kg
- achat de votre miel

• Matériel d'emballage

- pots et couvercles, en petites et grandes quantités

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre spacieux magasin où nous pourrions également vous conseiller comme il se doit. En cas de commandes dans notre magasin en ligne, nous assurons également des livraisons rapides et précises.

BRABANT WALLON

Vromman-Laverdure

Rue du manège 16, 1301

Bierges

Tel: 010 41 37 80

Fax: 010 41 45 22

LIEGE

Les Tamias

Rue de Houtain 30

4280 Grand-Hallet

0486 50 31 68 ou 0494 54 04 95

Lemaire Distribution

Route de Waimes 123

4960 Baugnez Malmedy

080 79 11 70

NAMUR

La ferme aux chiens

Rue des Fermes 3

5081 Bovesse La Bruyère

081 56 84 83

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Pasau

Route de Wiltz 78

6600 Bastogne

061 21 26 38

Agrivert

Parc Industriel 27,

6900 Marche en Famenne

084 31 36 36

LUXEMBOURG

Jardin de Luxembourg

14 Wantergaass

L-7670 Reuland

Tel: 00352/ 621160639

Pour autre revendeurs voir sur notre site www.bijenhof.be,
onglet " Distributeurs "

Congés annuels: Du lundi 23 juillet au samedi 11 août 2018.

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier 2019.

Jours de fermeture exceptionnelle: Lundi 30 avril, vendredi 2 & samedi 3 novembre 2018.

Comment je remère une ruche bourdonneuse

Lors de la découverte d'une colonie bourdonneuse, j'utilise la « cagette d'introduction » sur couvain afin de réintroduire une reine en ponte.

35

Voici ma méthode :

- Je ponctionne un cadre de couvain naissant d'une colonie voisine.
- J'en brosse les abeilles pour ne garder que le cadre.
- Je pique la « cagette d'introduction¹ » sur du couvain naissant, peu importe l'endroit mais de préférence sur une zone où on peut voir l'émergence des abeilles naissantes.
- Je vérifie que tous les côtés de la cagette sont bien en contact avec le couvain ou la cire afin que les abeilles extérieures ne puissent pas pénétrer dans la cagette.
- J'introduis une reine en ponte par le trou d'introduction.
- Je referme la colonie et n'y touche plus pendant 8 jours.

Que se passe-t-il alors ?

La reine va être accueillie et nourrie par les abeilles naissantes et, éventuellement, par les abeilles extérieures à travers les grilles de la cage mais toujours isolée des abeilles pondueuses de la colonie. Elle va se mettre à pondre au fur et à mesure de l'émergence



du couvain. Elle va induire un changement de comportement de la colonie bourdonneuse grâce à ses phéromones royales.

Les abeilles grignoteront la cire sous la cagette afin de libérer la reine qui va continuer sa ponte sur les autres cadres.

Personnellement, j'applique cette méthode uniquement quand il reste suffisamment d'ouvrières dans la colonie - et pas seulement des faux-bourçons, signe que la colonie serait bourdonneuse depuis

trop longtemps.

36

J'utilise également cette technique pour remplacer mes reines.

Dans ce cas-là :

- Je visite ma colonie.
- J'enlève l'ancienne reine – je vérifie soigneusement qu'il n'y en a pas une seconde.
- Je pose la cagette sur le couvain émergent en brossant les abeilles
- J'introduis la reine dans la cagette.

Depuis 3 saisons, grâce à ce système, j'ai pu atteindre 100% de réussite. Je n'ai, cependant, jamais fait de test en introduisant une reine de race différente.

Michel Salmon

Les différentes cagettes d'introduction

Ne confondons pas les cagettes...

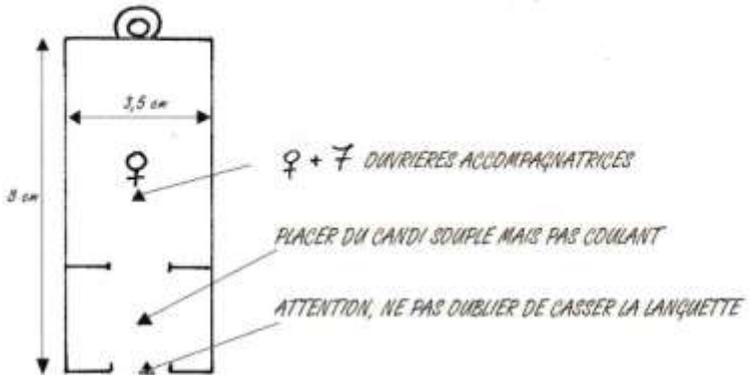
La cagette jaune est une cagette de transport et d'introduction de reine. C'est celle que nous utilisons habituellement.

La cagette polonaise également jaune est une cagette de transport et d'introduction de reine avec deux portes de sortie de taille différente. Elle permet une libération retardée de la reine.

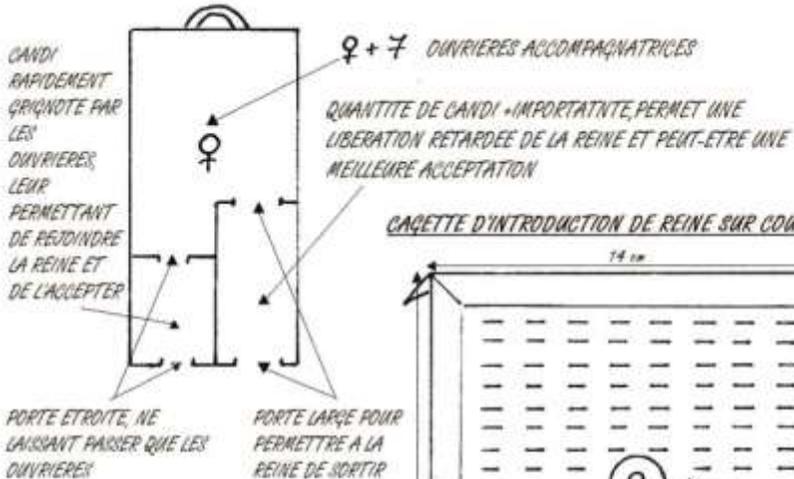
La cagette d'introduction sur couvain est utilisée et expliquée par Michel Salmon ci-dessus. Sachez que celle fabriquée par Nicot possède une réserve de candi

Christine

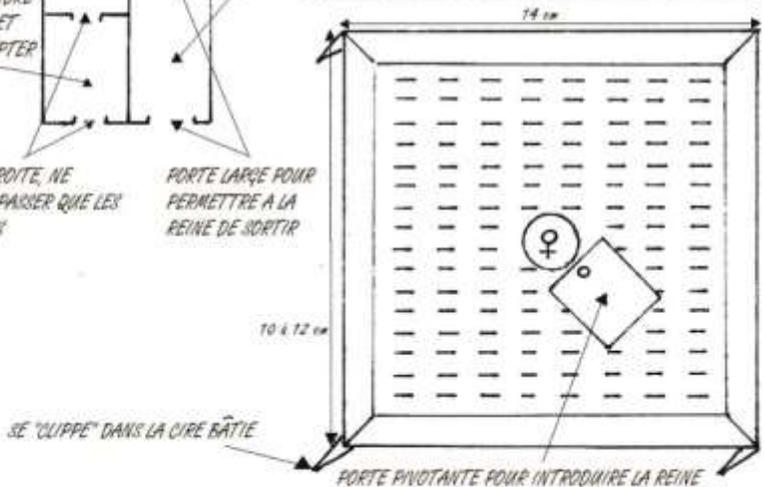
CAQUETTE DE TRANSPORT ET D'INTRODUCTION DE REINE



CAQUETTE DE TRANSPORT ET D'INTRODUCTION RETARDEE DE REINE



CAQUETTE D'INTRODUCTION DE REINE SUR COUVAIN



Amel 2000

L'intelligence des plantes

38

On est bien d'accord, sur Terre tout peut être catalogué entre 3 règnes. Le règne minéral, ce qui ne vit pas ; les cailloux, le sable, les gaz. Le règne animal : les crevettes, les abeilles, les vers, les bactéries, nous, le genre humain. Et le règne végétal : les plantes, les mousses, les algues, les arbres.

Il n'y a pas si longtemps seul l'Homme, pensait-on, était doté d'intelligence ; puis est venue la Femme. Ont suivi certains primates, des mammifères, des oiseaux ... mais les arbres ? Ce n'étaient que du bois et des feuilles.

On s'aperçoit maintenant que les plantes ont une certaine intelligence, un certain génie. Encore faut-il définir ces 2 vocables... Comment expliquer que des hêtres maintiennent en vie une souche d'un hêtre disparu depuis 400 ou 500 ans, que des arbres s'entraident dans l'adversité comme aider par leurs racines à alimenter un congénère malade ou blessé, que des acacias avertissent leurs voisins acacias de l'arrivée de girafes par la diffusion d'effluves les incitant à se protéger, rendant leur sève impropre à la consommation, que des parents arbres favorisent et protègent leurs bébés plantules au détriment d'espèces concurrentes, que des branches « s'arrangent » pour ne pas se gêner mutuellement ?

Et le rapport des fleurs avec les butineurs, insectes, colibris, chauves-souris, les invitant à transporter leur pollen. Intelligence, sélection naturelle ? On a parfois tendance à penser en humain, à dire que les plantes ont passé un accord avec certains butineurs : vous transportez notre pollen, on vous offre, en échange, du nectar. Même s'il y a certaines roublardes comme des orchidées qui diffusent des phéromones sexuelles pour attirer des abeilles mais ne leur offrent pas de nectar.

Y aurait-il donc une intelligence autre que celle communément comprise par nous ?

Claude Vin

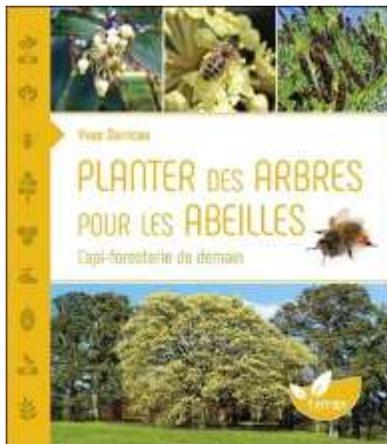


Lectures apicoles

40

Y. Darricau, *Planter des arbres pour les abeilles, l'api-foresterie de demain*. Éditions de Terran, 2018. (19 €)

Considérant les effets à moyen terme du réchauffement climatique (2



à 3° de plus en 2050) et les bouleversements que cela entrainera pour la faune et la flore, l'auteur propose dans cet ouvrage 50 variétés d'arbres, arbustes et lianes susceptibles d'amortir le choc pour nos abeilles. Chaque fiche est constituée de photos, d'une description, de son intérêt écologique, mellifère/nectarifère et des conditions de plantation. Le chapitre 8 détaille le calendrier des floraisons, avec les limitations,

tolérances et préférences de chaque plante.

Extrait : *"La première conséquence de l'augmentation des températures, et la plus visible, est l'avancement des dates des floraisons et des maturités. La chaleur va raccourcir les cycles végétatifs (...). Pour ce qui est de nos abeilles, les miellées seront décalées et les périodes de floraisons pauvres seront allongées si la flore reste la même. A l'avenir, le temps entre les grandes floraisons estivales des tilleuls ou des châtaigniers et celle automnale du lierre pourrait s'allonger d'un mois."* (p. 19)

Sophie Dufresne

P. Fert, *Abeilles, gardiennes de notre avenir, de la prise de conscience à la protection*. Rustica éditions, 2017. (10 €)



Préfacé par Hubert Reeves, cet essai se propose de répondre à deux questions : en apiculture, où en sommes-nous et vers quoi nous dirigeons-nous?

Solidement documenté tout en restant pédagogique, l'auteur aborde sans tabou les sujets les plus sensibles de l'apiculture contemporaine, tels que l'élevage de reines, la génétique, la qualité des cires, la responsabilité des apiculteurs

dans la mortalité des colonies, mais aussi les périls qui menacent notre activité à court et moyen termes. Pour chaque thématique, des solutions individuelles et collectives sont détaillées. Le chapitre 3, dédié aux déformations médiatiques et légendes urbaines, tord le cou et/ou relativise beaucoup d'idées reçues, que nous rencontrons encore (trop) fréquemment dans les discussions apicoles et dans la presse. Au final, ce petit livre, très objectif, incite à la réflexion et au bon sens.

Extrait : *"Participer à la sauvegarde des abeilles n'a jamais été un aussi bon argument marketing qu'aujourd'hui. Un nombre toujours plus important de produits "gadgets" sont mis sur le marché, tantôt pour apporter une innovation particulière, tantôt pour soigner les abeilles (...). Cependant de tels produits s'inscrivent en général dans des logiques purement mercantiles et leurs effets sont bien souvent surévalués pour des raisons de marketing."* (p.93)

Sophie Dufresne

Des colocataires bien sympathiques

42

Un couple de mésanges a élu domicile dans le toit chalet d'une de mes ruches. Les toits chalet sont aérés par un trou de diamètre correspondant exactement à celle d'un nichoir à mésange. Elles ont percé la toile grillagée qui l'obstruait et elles ont installé leur nid dans le coin du toit. Sur le coussin fabriqué main en laine de mouton, elles ont amassé mousses végétales, brindilles et plumes duveteuses. Un joli petit nid où 4 œufs ont été pondus. Afin de ne pas les déranger, j'ai glissé un chasse abeille sous le double couvre cadre vitré. De cette manière, je pouvais manipuler les hausses et visiter ma colonie sans déranger la nichée en soulevant chasse abeilles-couvre cadre vitré-coussin-nid et toit en une seule manipulation.

Le 24 juillet, 2 oisillons étaient tapis l'un contre l'autre quand j'ai soulevé le toit par curiosité. J'entendais les parents mésanges lancer le cri alarme/danger. Les oisillons ont pris leur envol, seul l'adorable nid et un œuf non éclos sont les témoins d'une colocation bien sympathique !

Je ne leur réclamerai pas les dommages et intérêts pour les dégâts occasionnés au trou de ventilation du toit de ma ruche mais les abeilles ont vite fait de trouver l'ouverture et d'aller essayer de piller le nourrisseur qui s'y trouve actuellement.

Christine



Petites aventures d'un apiculteur.

Claude Vin nous propose cette nouvelle rubrique relatant diverses aventures ou expériences apicoles plus ou moins amusantes. N'hésitez pas à y apporter votre contribution.

43

Au cœur de l'hiver il y a quelques années, j'ai retrouvé ma ruche Dadant 10 cadres cul par-dessus tête. Je n'avais qu'une colonie chez mon ami Philippe à Linkebeek ; en plein air posée sur un support à 4 pieds. Que s'était-il passé ? Une taupe avait cru malin de creuser sa galerie sous un des pieds ! et tout avait basculé. Les abeilles n'étaient pas mortes même s'il avait plu et neigé sur le corps de ruche à l'envers et ouvert à tout vent.

J'ai remis tout ensemble après avoir stabilisé le socle : les abeilles ont fort bien survécu à l'aventure. Costaudes ces abeilles !

Claude Vin



Chipolata de volaille au lard et à la moutarde au miel :

44

Ingrédients pour 4 personnes :

- 8 chipolatas de volaille
- 1/2 bouquet d'estragon
- 250gr de lard petit-déjeuner
- 8 c à c de moutarde au miel

Préparation :

- Ciseler l'estragon.
- Disposer 2 tranches de lard côte à côte en les superposant légèrement. Tartinez-les de moutarde et saupoudrez-les d'estragon.
- Déposer une chipolata par-dessus, perpendiculairement, et enroulez. Préparez ainsi les 8 chipolatas
- Grillez-les au barbecue, \pm 3 min. de chaque côté



Bon appétit

Xavier

La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse

Tél. 081/56 84 83



Matériel et produits apicoles

Matériel : ruches, extracteurs, nourrisseurs, bocaux, etc.

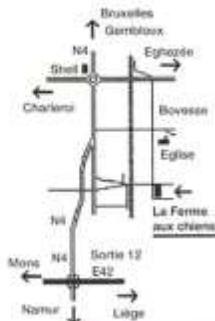
Produits de la ruche : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufree 100% pure.

Matériel et produits pour la fabrication des bougies.

Location de salles



www.lafermeauxchiens.be



Ouvert : les lundis, mercredis
et samedis
de 14 à 19 h
ou sur rendez-vous.

Bruxelles m'abeilles

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.

Site : www.api-bxl.be
 Courriel: lerucherfleuri@api-bxl.be
 Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
 TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
 Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVLIÈGE compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine BAETENS cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : Raymond PEETERS miel@api-bxl.be
 Tel : 0478 44 30 61

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
 Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

Atelier d'Encirage: Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIÈGE balades@api-bxl.be

cotisation 2018:

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer sur le nouveau compte **IBAN: BE20 5230 8090 5856** de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

← Tous les articles sur notre site : www.vrm.be →

 **La ferme
NOS PILIFS**
Cultivons nos différences.


EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.

DISTRIBUTEUR
BUENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerte@pilifs.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE

éditeur responsable: ORADE ASBL, rue du Bois 303 B 10519 - 1150 BRUXELLES